



**La Communauté de Communes recrute,
Un(e) animateur périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022
pour le secteur de Clelles ou Monestier du Percy**

Missions

Animer les temps de cantine : de 11h50 à 13h50 ou de 12h15 à 13h45 les semaines scolaires.

- encadrer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation : concevoir, organiser et encadrer, en concertation avec les collègues, des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.
- préparer, installer et ranger le matériel éducatif et de détente.

Éventuellement, selon les besoins du service pour des remplacements, assurer l'entretien de salles de classe et de communs des écoles.

Temps de travail annualisé en heures : 6.22 heures par semaine annualisée soit temps non complet de 17.8 %

Qualités requises

- BAFA ou équivalent validé ou en cours de validation fortement souhaité
- Sens des responsabilités et respect des consignes de sécurité au travail
- Écoute et respect du rythme des enfants
- Discrétion professionnelle
- Aptitude au travail en équipe et capacité à organiser son travail en fonction des consignes
- Aptitude à rendre compte de son action et des dysfonctionnements ou difficultés rencontrées
- Capacité d'initiative, dynamisme et créativité
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22 ou la responsable du service vie scolaire au 06.86.44.65.21

Adresser un courrier de candidature avant le 18 juillet 2021 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr